N°. XXIV.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Lundi 12 Octobre 1789.

RÉSULTAT du premier Interrogatoire des Conspirateurs détenus. — DIALOGUE entre deux Conspirateurs.

Eclaircissemens sur la Conspiration. — Filou arrêté au Palais Royal. — Anecdote sur les deux têtes qui ont été apportées à Paris, mardi dernier, &c. &c.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 10 Octobre au soir.

Dons patriotiques.—Nomination d'un Président.—

Discussion sur l'inviolabilité des Députés. — Réception de ceux de la Commune de Paris.— Local pour les Séances, à Paris, de l'Assemblée Nationale.

LES Dons Patriotiques ont été de 118,584 liv. sans y comprendre les bijoux & l'offre que les Religieux de Moissac ont faite de plusieurs Prieurés vacans.

M. Fréteau a eu 325 voix sur 571 pour la place de Président.

On a discuté, mais on n'a rien décidé sur le Décret portant l'inviolabilité demandée de la personne des Députés.

Les Députés de la Commune de Paris ont témoigné à l'Assemblée leur satisfaction sur la présence du Monarque en cette Capitale; ils ont assuré que tous les bons esprits étoient charmés que l'Assemblée ne se séparât pas de la personne du Roi.

Il paroît, d'après le rapport des Commissaires, que le Manége des Tuileries sera le local qui conviendra le mieux, par son étendue, pour les séances de l'Assemblée.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Les Représentans de la Commune instruits qu'il se répandoit parmi le peuple que le pain alloit diminuer de prix, & considérant que ce bruit pourroit donner lieu à des attrou-

pemens, fait défenses très-expresses à tout particulier de demander aux Boulangers le pain au-dessous de 12 sols les quatre livres, & invite la Garde-Nationale à y prêter main-forte.

Sur les demandes de munition de poudres, faites par les Provinces d'Auvergne & du Bourbonnois, MM. nos Représentans à l'Hôtel-de-Ville de Paris considérant que les fabriques d'Essonne ne sont pas seulement établies pour Paris, & qu'elles approvisionnent aussi l'Orleannois, l'Auvergne, le Berry, le Bourbonnois & le Nivernois, & voulant en outre entretenir une bonne & utile liaison fraternelle entre la Capitale & les Provinces, accorde, en Poudre,

Pour Clermont en Auvergne . . .	12,000
Pour Moulins	6,000
Pour Nevers	6,000
Pour Orléans, Bourges, Châtelrault,	12,000
TOTAL	36,000

Et autorise les Régisseurs des Poudres à en faire la livraison, & invite de même les Gardes-Nationales des Provinces à en protéger les convois.

La formation provisoire de la Municipalité est consommée. MM. nos Représentans se sont divisé les départemens qu'ils ont jugé convenables pour le bien de la Commune. Les Chefs

de départemens auront ſeuls la ſignature & la déciſion, mais ils ſeront obligés à la comptabilité rigoureuſe & à la reſponſabilité.

On s'occupe de la reddition des comptes des anciens Membres de la Municipalité.

DISTRICTS.

Le Diſtrict des Feuillans a fait défenſe saux Boulangers de ſon reſſort de foutnir du pain dans les Diſtricts voiſins.

Le Diſtrict de Saint-André-des-Arcs a renouvellé l'affiche concernant le Service Militaire. Le Diſtrict a prononcé des amendes & des ſervices doubles contre les refuſans de monter les gardes, &c.

Nota. Nous croyons qu'il eſt inſtant que chaque Diſtrict prenne de pareils moyens pour s'aſſurer que les Citoyens auront toujours la même activité. Un ſervice réglé les familiariſera avec la fatigue, affermira leur ſanté & opérera le bien de la Commune. Nous penſons ſur-tout que, pour le maintien de l'égalité, il n'eſt d'autre moyen d'arrêter l'eſprit de corps dans ſon principe, que de déclarer tous les Citoyens Soldats de la Patrie; alors ils ſeront réellement égaux.

ANECDOTES.

MM. les Volontaires de Rennes, venus en députation vers l'Hôtel-de-Ville de Paris, ont eu, lors du départ de l'Armée Parisienne pour Verſailles, l'honneur de former le premier rang.

Quatre femmes de celles qui ont été à Verſailles lundi dernier, couroient le lendemain les rues de Paris avec un Tambour de la Garde ſoldée. Elles faiſoient halte à chaque carrefour; le Tambour battoit l'appel, & l'une de ces *Citoyennes* annonçoit au Public, à très-haute voix, qu'elles venoient d'apporter à Paris les têtes de deux Gardes-du-Corps, & qu'on pouvoit les aller voir au Palais-Royal.

Le Diſtrict Saint-Germain-l'Auxerrois a arrêté, ſamedi 10, à quatre heures après midi, près du Palais-Royal, un filoux auquel on a trouvé onze mouchoirs de poche & ſept tabatieres. Il a été conduit au Châtelet.

Eclairciſſemens ſur la conſpiration.

» M. P...., honnête bourgeois, paſſant, il » y a quinze jours, contre le Guichet du » Louvre, à la chûte de la nuit, s'arrêta dans » une encoignure pour ſatisfaire ſes beſoins.

» Deux perſonnes ſe rencontrerent proche
» de lui, ſans qu'il s'en fût apperçu. L'un
» venoit du côté du Pont-Royal, l'autre du
» Carouſel. Ce dernier étoit couvert d'une
» grande redingotte, & portoit un très-
» mince catogan. L'autre étoit habillé & dé-
» coré d'une Croix de Saint-Louis. L'homme
» à la redingotte ſalue l'autre. *Bon ſoir,*
» *Marquis*. Le Marquis étonné s'arrête, fait
» retourner le déguiſé, & lui témoigne, en
» le prenant par le bras, ſa ſurpriſe de ſon
» coſtume & de ſa catogan. Celui-ci lui ré-
» pondit qu'il avoit pris toutes ces précau-
» tions pour n'être pas découvert, & que ſon
» déguiſement lui étoit plus commode pour
» veiller ſur ſes opérations. Le Marquis lui
» demanda enſuite : *Hé bien, comment va la*
» *grande machine?* A merveille. *Le grand Général*
» aura ſon affaire ſauf 15 jours.—Prenez garde
» d'être découvert, parce qu'il y va de la tête.--
» Je le ſais bien : mais du diable ſi on le
» devine jamais. Ils ſe ſéparerent & conti-
» nuerent leur route. Le Bourgeois intrigué
» ſuivit l'homme à la catogan, qui, faiſant
» ſon chemin par les rues des Orties &
» Froidmanteau, le petit eſcalier qui conduit
» ſur la place du Louvre, la traverſa, prit
» la droite vis-à-vis le paſſage Saint-Germain-
» l'Auxerrois, & trouva, ſur la place, ſon
» Cabriolet très-élégant & un ſuperbe cheval,
» qui étoient gardés par un domeſtique. Le
» maître fit des reproches au laquais de ce
» qu'il n'étoit pas dans le Cabriolet, le cheval

» pouvant partir. Le domestique répondit :
» *Monseigneur, il n'y avoit pas de danger, je*
» *le tenois par la bride.* Monseigneur est monté
» dans son Cabriolet, & a disparu, prenant
» la route du Pont-Neuf. — L'observateur a
» ensuite été, rue de Seine, chez un Seigneur
» patriote, où, ayant raconté ce qu'il venoit
» de voir & d'entendre, on lui a conseillé
» d'en avertir les gens qui devoient en con-
» noître, & c'est ce qu'il a fait tout de
» suite »,

» La Dame ***, détenue dans les Prisons
» de l'Abbaye, qui a été prise rue Mazarine,
» s'est, dit-on, bien défendue jusqu'à pré-
» sent, & elle nie tout. Mais le Clerc Ton-
» suré & le Séculier ont déja fait des aveux
« qui commencent à jetter un grand jour
» dans cette affaire. On a oui un grand nom-
» bre de témoins; & d'après leurs dépositions,
» on a arrêté quelques complices. D'autres
» ont cherché à fuir. Mais, d'après les sages
» ordres de la Municipalité, les passages
» ayant été interceptés, ils ont été forcés de
» se cacher. Le Financier qui fournissoit l'ar-
» gent pour les enrôlemens, voulant, dit-on,
» quitter la ville, n'a point pu passer à la
» barriere; manquant de passe-ports, il a été
» contraint de rentrer. On ignore encore le
» lieu de sa retraite, mais on espere la dé-
» couvrir bientôt.

» La Normandie paroît avoir été le foyer
» de ce complot; & c'est par là peut-être

» qu'on peut expliquer le refus que faiſoient
» les Municipalités de Rouen, Mantes, Meu-
» lan, &c. de laiſſer paſſer nos farines. L'Hôtel-
» de-Ville leur a écrit pour leur annoncer
» l'arrivée d'Hôtes fort civils ; & ſur cette
» nouvelle ſeule, nos convois ont eu la li-
» berté de ſe mettre en marche.

» On prétend qu'un grand nombre d'habits
» de Gardes-du-Corps étoient tout prêts, &
» devoient être pris par un nombre prodi-
» gieux de Gentilshommes.

» Ce que l'on ſait déja de la conſpiration
» formée pour faire une révolution inverſe,
» doit rendre les Citoyens très-circonſpects
» pour l'admiſſion dans les Comités de
» Diſtricts »

Ce Journal paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement eſt de 4 liv. par mois pour Paris, & de 4 liv. 15 ſ. pour la Province, franc de port. Le Bureau eſt établi rue Percée Saint-André-des-Arcs, N° 21. On recevra les Lettres & Avis, ainſi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Eſtampes qu'on deſirera faire connoître ; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.

Signé BRUNE.

De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue N. D.